Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II

Version 3 dernière révision : 26/08/19

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

- **1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit **Colle Pulvérisable pour Membrane EPDM sur Tout Support**

Taille du récipient 22L

Indications sur l'enregistrement REACH : Tous les produits chimiques utilisés dans ce produit ont été inscrits en vertu de REACH, si nécessaire.

- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Adhésif.

- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Producteur/fournisseur
Flexirub SAS
Parc d'Activités du Châtelet, 3 Rue du Châtelet
35310 Saint-Thurial, France
Tel : + 33 (0) 2 99 85 41 41
Fax : + 33 (0) 2 99 85 41 42
info@flexirub.com

- **1.4 Numéro d'appel d'urgence ORFILA (INRS) :** Tel + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

- **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (CE N°/1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Non classé

- **2.2. Éléments d´étiquetage**

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer

Mentions de mise en garde
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.P501
Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient :	DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)
Mentions de mise en garde supplémentaires :	P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette). P332+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

- **2.3. Autres dangers**

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. Le chlorure de méthylène est converti en monoxyde de carbone dans le corps, ce qui réduit la capacité de transport d'oxygène du sang. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. Le chlorure de méthylène est converti en monoxyde de carbone dans le corps, ce qui réduit la capacité de transport d'oxygène du sang. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- **3.1. Mélanges**

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)		**30-60%**
Numéro CAS : 75-09-2	Numéro CE : 200-838-9	Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119480404-41
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Carc. 2 - H351		
STOT SE 3 - H336		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

- **4.1. Description des premiers secours**

Information générale	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais
Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Utiliser un lavage des mains spécifique à l'enlèvement de l'adhésif. N'utilisez pas de solvants pour nettoyer la peau

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.

Protection des secouristes Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

- **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Information générale Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Inhalation Une surexposition aux solvants organiques peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication, et, à très fortes concentrations, la perte de conscience et la mort.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'œsophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Contient des ingrédients qui peuvent pénétrer la peau. Le produit a un effet de dépilidation de la peau.

Contact oculaire Irritation des yeux et des muqueuses.

- **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Indications pour le médecin Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Difficulté à respirer.

Traitements particuliers En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- **5.1. Moyens d´extinction**

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Dioxyde de carbone (CO_2). Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

- **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Forme des mélanges explosifs avec l'air. Peut exploser à la chaleur ou à l'exposition aux flammes ou étincelles. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Phosgène ($COCl_2$). Chlorure d'hydrogène (HCl).

- **5.3. Conseils aux pompiers**

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie
Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d´urgence

Précautions individuelles

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation n'est pas insuffisante.

Pour les non-secouristes

Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti statique, des bottes et des gants.

Pour les secouristes

Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison antistatique, des bottes et des gants.

- 6.2. Précautions pour la protection de l´environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter le déversement pour sa récupération ou son évacuation dans des conteneurs scellés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Eviter le contact de l'eau avec du produit déversé ou des conteneurs qui fuient. Approcher le déversement contre le vent. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

- 6.4. Référence à d´autres rubriques

Référence à d'autres sections

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Lire et suivre les recommandations du producteur. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas fumer dans la zone de travail. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail.

- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Dans les conditions normales de manipulation et de stockage, des déversements de conteneurs aérosol sont peu probables. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûle même après usage. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas utiliser des conteneurs faits des matériaux suivants : Aluminium.

Classe de stockage

Stockage de gaz comprimé.

- **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
Description d'usage	Adhésif.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- **8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle :
DICHLORORÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures) : VLEP 50 ppm 180 mg/m³
Limite d'exposition à court terme (15 minutes) : VLEP 100 ppm 350 mg/m³
VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

DICHLORORÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE) (CAS : 75-09-2)

DNEL	Industrie - Inhalatoire ; Long terme : 353 mg/m³ Industrie - Cutanée ; Long terme : 4750 mg/kg p.c. /jour Industrie - Inhalatoire ; Court terme : 706 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire ; Long terme : 88.3 mg/m³ Consommateur - Orale ; Court terme : 0.06 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire ; Court terme : 353 mg/m³ Consommateur - Cutanée ; Court terme : 2395 mg/kg p.c. /jour
PNEC	Eau douce ; 0.54 mg/l Eau de mer ; 0.194 mg/l Sédiments (eau douce) ; 1.61 mg/kg Station d'épuration des eaux usées ; 26 mg/l Sol ; 0.583 mg/kg Rejet intermittent ; 0.27 mg/l

- **8.2. Contrôles de l´exposition**

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une ventilation suffisante. S'assurer que le flux d'air est dirigé à l'écart du travailleur. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au-dessus du niveau acceptable. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. La sécurité intégrée nécessite aussi de maintenir les concentrations en gaz, vapeurs ou poussières en dessous des limites inférieures d'explosivité. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. S'assurer que les opérateurs sont formés pour réduire leur exposition.
Protection individuelle	Porter des gants et des vêtements de protection.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Alcool polyvinylique (PVA). Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Caoutchouc butyle. > 240 minutes. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.
Autre protection de la peau et du corps	Prévoir une fontaine oculaire. Éviter le contact avec la peau. Porter une combinaison appropriée pour prévenir l'exposition de la peau.
Mesures d'hygiène	Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la

	dépilidation et les gerçures de la peau. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation n'est pas insuffisante Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air dans des espaces confinés ou peu ventilés. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. For short term use an AX filter is recommended.
Risques thermiques	Non-Applicable
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Aérosol.
Couleur	Ambré. Rouge.
Odeur	Hydrocarbures chlorés.
Seuil olfactif	100 ppm Pour dichlorométhane
PH	Non disponible.
Point de fusion	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	40°C @ 760 mm Hg Point d'ébullition de dichlorométhane.
Point d'éclair	Une méthode de point d'éclair n'est pas disponible, mais le principale composante dangereuse, le propulseur a un point d'éclair <-60°C avec des limites d'inflammabilité de volume supérieur de 10.9% et 1.4% volume inférieur. Température d'auto inflammation est de 410 à 580C.
Taux d'évaporation	27,5% de dichlorométhane (n acétate de butyle =1)
Facteur d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Autre inflammabilité	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	2.9% de dichlorométhane.
Densité relative	~ 1.2 @ 20°C pour
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Température d'auto inflammabilité	Non disponible.
Viscosité	550-750 cP @ 20°C for liquid base.
Propriétés explosives	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Explosif sous l'influence d'une Flamme	Oui
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
Commentaires	Une méthode de point d'éclair n'est pas disponible, mais le principal composant dangereux, le propulseur a un point d'éclair <-60°C avec des limites d'inflammabilité de volume supérieur de 10.9% et 1.4% volume inférieur. La température d'auto inflammation est de 410 à 580C.

- **9.2. Autres informations**

Autres informations	Non disponible.
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 718 g/l de COV.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- **10.1. Réactivité**

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

- **10.2. Stabilité chimique**

Stabilité chimique	Très volatile.

- **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflammable/explosif. Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

- **10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Eviter l'accumulation de vapeurs dans des zones basses ou confinées

- **10.5. Matières incompatibles**

Matières incompatibles	Aluminium. Oxydants puissants. Acides forts. Eau, humidité.

- **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux	Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Chlorure d'hydrogène (HCl). Phosgène (COCl2). Monoxyde de carbone (CO).

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Information générale	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.
Inhalation	Une forte exposition peut provoquer un rythme cardiaque et s'avérer soudainement fatal. Concentrations atmosphériques très élevées peuvent provoquer des effets anesthésiques ou asphyxie. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'œsophage et de la trachée gastro-intestinale. Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané	Contient une substance qui peut être nocif par absorption cutanée : Absorption de solvants organiques à travers la peau peut causer les mêmes effets que l' inhalation Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. L'inhalation fréquente de vapeurs peut provoquer une allergie respiratoire.
Voie d'exposition	Inhalatoire Absorption cutanée
Organes cibles	Système nerveux central Système respiratoire, poumons Foie
Symptômes	Effet narcotique. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Informations toxicologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	2 000,1
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	2 000,1

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg)	2 000,1
Espèces	Rat
ETA cutanée (mg/kg)	2 000,1

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL_{50} vapeurs mg/l)	86,0
Espèces	Rat
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	86,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Cutanée	Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légèrement irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Il s'avère que le produit peut provoquer une hypersensibilité respiratoire.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant.
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Essais de génotoxicité - in Vitro	Mutation génétique : Positif.
Essais de génotoxicité - in Vivo	Aberration chromosomique : Négatif.
Information générale	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. Substance suspectée ou avérée cancérogène pour l'homme.
Inhalation	Nocif par inhalation. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants : Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements. Irritant pour les voies respiratoires. Perte de conscience. De fortes concentrations peuvent être fatales. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes.
Ingestion	Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Le produit a un effet de dépilidation de la peau. Peut provoquer une irritation cutanée/eczéma.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Contient une substance qui peut être potentiellement cancérigène.
Voie d'exposition	Inhalation. Skin absorption. Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.
Organes cibles	Central nervous system. Liver. Kidneys. Skin. Respiratory system, lungs coeur et système cardio-vasculaire Yeux
Symptômes	Pupilles dilatées. Irritation cutanée sévère. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Hypotension (faible pression artérielle). Perte de conscience, décès éventuel.
Considérations médicales	Affections cutanées et allergies. Lésions des reins et/ou du foie. Troubles convulsifs, problèmes du système nerveux central. Antécédents de tabagisme.
GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	
Corrosion cutanée/irritation Cutanée	Non irritant.
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Essais de génotoxicité - in Vitro	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
Cancérogénicité	
Cancérogénicité	Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.
Toxicité pour la reproduction	
Toxicité pour la reproduction – fertilité	Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Le gaz ou les vapeurs sont nocifs en exposition prolongée ou à fortes concentrations. De fortes concentrations peuvent être fatales.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.
Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact cutané	Le spray s'évaporera et refroidira rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.
Voie d'exposition	Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

- **12.1. Toxicité**

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons. Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Toxicité	Pas considéré comme dangereux pour

- **12.2. Persistance et dégradabilité**

Persistance et dégradabilité	Pas de données disponibles Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité
Persistance et dégradabilité	Le produit est dégradé complètement par oxydation photochimique.

- **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulative potential	La bioaccumulation est peu probable.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Bioaccumulative potential	Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.
Coefficient de partage	log Pow: 1.25

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Bioaccumulative potential La bioaccumulation est peu probable.

- **12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité Volatile

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

- **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats des évaluations PBT et vPvB Non Déterminé

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

- **12.6. Autres effets néfastes**

Autres effets néfastes Aucun connu.

Ozone depletion potential

Global warming potential (GWP)

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Autres effets néfastes Aucun connu.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale S'assurer que les contenants sont vides avant rejet (risque d'explosion) Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères

Méthodes de traitement des déchets Ne pas percer ou incinérer, même vide. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

	l'autorité locale d'élimination des déchets. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.
Classe déchet	Boite vide : 15 01 10 (Contenant des résidus dangereux) Boite vide : 15 01 04 (Contenant des résidus dangereux non) Cylindre plein ou partiellement plein: 16 05 04

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- **14.1. Numéro ONU**

N° ONU	3501

- **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Nom d'expédition	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (PETROLEUM GASES, LIQUEFIED ; PETROLEUM GAS, DICHLOROMETHANE)

- **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	8F
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

Etiquettes de transport

- **14.4. Groupe d´emballage**

Non applicable.

- **14.5. Dangers pour l´environnement**

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non

- **14.6. Précautions particulières à prendre par l´utilisateur**

EmS	F-D, S-U
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	2YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	23
Code de restriction en tunnels	(B/D)

- **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Transport en vrac	Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d´environnement**

Réglementations nationales	Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended). Health and Safety at Work etc. Act 1974 (as amended).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 Concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Document d'orientation	Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Workplace Exposure Limits EH40.
Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.
Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

- **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Information générale

Procédures de classification calcul. Eye **selon le règlement (CE) N°** STOT SE **1272/2008**	Aerosol 1 - H222, H229: Eléments de preuve. Carc. 2 - H351: Méthode par le Irrit. 2A - H319: Méthode par le calcul. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. 3 - H336: Méthode par le calcul.
Publié par	Technical Department
Date de révision	26/08/2019
Révision	3
Remplace la date	05/08/2019
Numéro de FDS	
Mentions de danger dans leur Intégralité	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.